



SOCIETE D'ETUDES ET DE TRAVAUX POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST

## Communiqué

### Fractionnement d'actions

Faisant suite à la décision des actionnaires prise en Assemblée Générale Mixte du 16 juin 2017, en sa neuvième résolution à titre extraordinaire, la SOCIETE D'ETUDES ET DE TRAVAUX POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST - SETAO informe ses actionnaires et l'ensemble des acteurs du marché financier régional de l'UEMOA du fractionnement de ses actions dans un rapport de un pour cent soit cent (100) actions nouvelles pour une (01) action ancienne.

Cette opération permet à votre société de se conformer à la décision N°2015-005-BRVM-CA et se déroulera selon les caractéristiques ci-après :

- Le nombre d'actions composant le capital de la société passera de 134 400 à 13 440 000
- La valeur nominale des actions s'élèvera désormais à 50 FCFA contre 5 000 FCFA auparavant.

Le fractionnement prendra effet à l'issue des formalités à accomplir auprès de la BRVM, le 25 octobre 2017.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter notre registraire, la Société Générale de Bourse en Côte d'Ivoire (SOGEBOURSE) au téléphone : +225 20 20 12 65, Fax : +225 20 20 14 89, Mail : [secretariat.sogebourse@socgen.com](mailto:secretariat.sogebourse@socgen.com).

Fait à Abidjan le 3 octobre 2017

Nicolas de ROQUEFEUIL,

Directeur Général

